



# Guide des parents



Édition 2026

# Table des matières

1	Mot de bienvenue
2	Présentation de l'équipe
3	Les horaires
4	Journée type de votre enfant
5	Communications
6	Code de vie de l'enfant
7	Procédures disciplinaires
8	Tenue vestimentaire recommandée
9	Matériel requis
10	En cas d'accident
11	Lieux fréquentés
12	Les sorties
13	Informations complémentaires

## 1- MOT DE BIENVENUE

Chers parents,

L'équipe du Service d'animation estivale (SAE) est fière d'accueillir votre enfant cet été. Par notre formation, notre enthousiasme, notre dynamisme et notre écoute, nous saurons faire de cette saison un moment inoubliable pour vos enfants.

Pour rendre l'été encore plus agréable sous une forme imaginaire, nous avons mis en place une thématique qui grandira de semaine en semaine. Cette thématique sera exploitée à travers toutes les activités.

Cette année, nous avons choisi le thème Les Olympiques



Nous vous demandons de participer à cette thématique pour rendre le dénouement de l'histoire plus crédible et plus mémorable. Vous pouvez simplement alimenter l'imaginaire par des discussions avec votre enfant.

Merci de participer à notre aventure !

L'Équipe d'animation  
-----

Chers parents,

Cette année, ce sera madame Marie-Pier Fecteau qui agira à titre de coordonnatrice du SAE. Étudiante, Marie-Pier est bien outillée pour assurer ce rôle avec professionnalisme. Forte de ses quatre années d'expérience en camp d'été, elle saura offrir un environnement encadré et stimulant, ainsi qu'un soutien attentif à notre précieuse équipe d'animatrices et d'animateurs !

Un groupe privé Facebook a été créé pour la saison 2026, pour faciliter les échanges entre les parents et notre équipe d'animation. Nous vous demandons de vous abonner au groupe SAE Saint-Ludger 2026 le plus rapidement, puisque nous l'utiliserons comme principal moyen de communication.

Pour toute question concernant votre enfant ou le fonctionnement du camp, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Pier (MP3), coordonnatrice du SAE via le groupe Facebook ou par téléphone. Le numéro pour la joindre sera remis dans la boîte à lunch de votre enfant lors de la première journée de camp.

Il est aussi possible de contacter le personnel municipal, au 819 548-5408, poste 1 sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de laisser partir votre enfant pour une journée avec des étrangers. C'est pourquoi nous avons créé ce document pour vous rassurer et pour vous outiller tout l'été.

Sur ce, bon été à vous et à votre enfant !

La direction

## 2- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

### RÔLE DES ANIMATEURS

- Planifie, organise, réalise et évalue toutes les activités offertes à son groupe d'enfants ;
- Dispense les premiers soins lors de blessures mineures ;
- Règle les conflits entre les enfants ;
- S'assure de maintenir un bon climat de travail ;
- Applique les mesures disciplinaires requises ;
- Est responsable du groupe en tout temps durant l'été, entre autres au dîner, à la collation et lors des baignades ;
- Informe les parents des particularités des journées spéciales ;
- Gère l'ensemble du déroulement du camp de jour ;
- S'assure que toutes les activités sont sécuritaires ;
- Supervise les activités spéciales.

Liste du personnel :

Nom de camp (surnom)	Nom	Rôle
MP3 	(1 <sup>re</sup> année Coordonnatrice, 4 <sup>e</sup> année en camp)	Coordonnatrice
Bobo 	Kassia Lessard (2 <sup>e</sup> année)	Animatrice
Soleil 	Mayla Paré (2 <sup>e</sup> année)	Animatrice
Bluey 	Léa-Kim Gagné (1 <sup>re</sup> année)	Aide-animatrice
Quenouille 	Malik Dulac (1 <sup>re</sup> année)	Aide-animateur

*\*Lorsque vous devez vous adresser à un animateur, n'oubliez pas d'utiliser son nom de camp.*

### 3- LES HORAIRES

#### **LA SAISON 2026 :**

Le SAE commence le jeudi 25 juin et se termine le 14 août 2026.

Fermé : le mercredi 24 juin (St-Jean-Baptiste), le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 (confédération) et durant les 2 semaines de la construction (du 20 juillet au 31 juillet inclusivement).

#### **Service d'animation estivale (SAE) :**

La période du SAE est consacrée à des jeux et à des activités animées (sportives, culinaires, littéraire, scientifiques, artistiques, aquatiques et autre). Les activités spéciales animées par des organismes extérieurs auront aussi lieu durant les périodes du SAE. Cette plage horaire est différente de la période de service de garde.

Horaire du SAE :

Lundi au jeudi de 9 h à 15 h15.

Vendredi de 9 h à 13 h.

#### **Service de garde :**

Le service de garde a été mis sur pied pour vous, afin de vous aider à faire concorder votre horaire avec celui du Service d'animation estivale.

Horaire du service de garde :

Lundi au jeudi de 7 h 30 à 9 h et de 15 h15 à 17 h 15.

Vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 13 h à 17 h.

Fonctionnement au service de garde:

- Ce service est un service de surveillance seulement, et non pas un service d'animation.
- En tout temps, les enfants doivent demeurer au même endroit que les personnes responsables.
- Toutes les règles du SAE s'appliquent au service de garde.
  - Contrôle des départs à la fin de la journée
  - Mesures disciplinaires

#### **L'ACCUEIL DU MATIN ET DE LA FIN DE JOURNÉE**

##### **L'accueil du matin :**

Tous les jours, les animateurs prennent les présences du groupe afin de s'assurer du nombre d'enfants qu'ils auront dans la journée. Notez que nous ne faisons pas d'appel d'absence pour les enfants qui ne se sont pas présentés au SAE.

Arrivée entre 7h30 et 9h00 (période de service de garde) :

L'accueil se fait dans la petite salle de l'OTJ. Nous vous demandons de signaler l'arrivée de votre enfant. Assurez-vous qu'un animateur a bien vu votre enfant avant de partir.

Arrivée après 9h00 (période du SAE) :

Après 9h00, les groupes seront dispersés sur tout le terrain de l'OTJ pour les activités. Nous vous demandons donc d'accompagner votre enfant jusqu'à un animateur pour vous assurer qu'il est pris en charge.

## Le départ à la fin de journée :

La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter à un animateur qui vérifiera s'il est autorisé à partir avec celui-ci. Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.

Si votre enfant a l'autorisation de partir seul, le parent doit l'avoir indiqué sur la fiche d'inscription. En tout temps, l'enfant devra aviser son animateur avant de partir.

## **SORTIES**

Vous devez nous aviser de l'absence de votre enfant seulement lors des journées de sorties. Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté l'autobus, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

## **4- JOURNÉE TYPE DE VOTRE ENFANT**

- 7 h 30 : Service de garde – Prise des présences
- 9 h 00 : Collation : On fait une pause le temps de reprendre des forces
- 9 h 20 : Début des activités animées !
- 11 h 30 : Dîner et jeux libres
- 12 h 15 : Reprise des activités (incluant la baignade)
- 15 h 00 : Collation : On fait une pause de 15 minutes le temps de reprendre des forces.
- 15 h 15 : Début du service de garde (fin des activités animées) - Contrôle des départs (13 h le vendredi)
- 17 h 15 : Fermeture du service de garde  
(17 h le vendredi)

## **5- COMMUNICATIONS**

Un groupe Facebook a été mis en place dans le but de faciliter les échanges entre les parents et l'équipe d'animation. Nos communications se feront principalement par ce moyen, que ce soit pour les activités spéciales et les journées thématiques, pour faire des rappels au besoin, ou pour toute information concernant votre enfant. L'équipe d'animation pourra même vous envoyer des photos des activités de la journée ! Vous pourrez aussi transmettre des informations à l'équipe d'animation ou poser vos questions facilement. C'est pourquoi nous vous demandons d'avoir rejoint le groupe lors de la première journée de camp.

Pour assurer le contrôle des accès à ce groupe, celui-ci sera privé. Vous aurez donc à répondre à une question secrète pour pouvoir être accepté par Marie-Pier (MP3), coordonnatrice du camp et principale gestionnaire du groupe. Seules les personnes acceptées auront accès au contenu de ce groupe.

Recherchez le groupe Facebook **SAE St-Ludger 2026** pour vous abonner.

## 6- CODE DE VIE DE L'ENFANT

Dans le but d'offrir un environnement sain et agréable pour toutes et tous, le SAE s'est doté de quatre règlements essentiels. Nous vous demandons de les lire avec votre enfant et d'en discuter avec celui-ci afin de bien le préparer. Lors du premier jour du camp, l'équipe d'animation abordera aussi les règlements avec votre enfant. La collaboration de tous est essentielle au succès du respect de ceux-ci !

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- j'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour ;
- je participe activement aux activités et je m'amuse ;
- je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres ;
- je fais attention au matériel et au site du camp de jour ;
- je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle ;
- je reste avec mon animateur et mon groupe ;
- je m'habille convenablement pour participer aux activités ;
- je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes ;
- je suis de bonne humeur et souriant ;
- je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour ;
- je ne tolère aucune forme de violence ou d'intimidation ;
- j'avise mon animatrice, animateur avant de partir du camp.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de...

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié ;
- frapper les autres ou me battre ;
- me sauver ;
- crier des noms ;
- lancer des objets ;
- être arrogant envers les animateurs ;
- briser du matériel ;
- vandaliser le site ou les bâtiments.

En adoptant ces comportements, je favorise le respect des règlements du SAE qui sont :

### 1 - Je suis respectueux

- \* Envers moi-même
- \* Envers les autres
- \* Envers l'environnement

### 2 - Je marche à l'intérieur

### 3 - Je participe à toutes les activités sans chialer

### 4 - Je respecte les limites du terrain

## 7- PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

L'animateur doit assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.

L'animateur doit assurer la sécurité pour tous en appliquant les règlements du camp.

Afin d'assurer des méthodes de discipline efficaces, une politique a été établie. Si les règlements du camp de jour ne sont pas respectés, l'enfant pourrait recevoir des avertissements associés à des conséquences directes pouvant l'amener à l'expulsion.

1. Un premier avertissement écrit est donné à l'enfant et aux parents pour lui indiquer son comportement fautif et pour lui expliquer la raison qu'il ne peut agir de la sorte (entente entre l'animateur et l'enfant).
2. Un deuxième avertissement écrit est donné à l'enfant et aux parents. La direction de la municipalité communiquera avec le parent pour signaler que le prochain avertissement sera suivi d'une suspension d'une journée du SAE.
3. Au troisième avertissement, les parents seront dans l'obligation de venir chercher l'enfant sur le site d'animation dans un court délai, et ce, pour le reste de la journée.
4. Au quatrième avertissement, la direction de la municipalité communiquera avec les parents pour les informer que leur enfant sera expulsé pour le reste de l'été. Cette mesure prendra effet le jour même.

Toutefois, si l'enfant a des comportements qui mettent en danger la sécurité des moniteurs et/ou des autres jeunes, il sera expulsé immédiatement. La direction de la municipalité téléphonera au parent afin qu'il vienne chercher l'enfant directement à l'installation.

## 8- TENUE VESTIMENTAIRE RECOMMANDÉE

- Culottes courtes à mi-cuisse
- Gilet à manches courtes
- Coton ouaté
- Espadrilles ou sandales fermées (toujours avoir des espadrilles dans son sac pour sports de ballon)
- Casquette ou foulard de tête

### **POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL EST DÉCONSEILLÉ DE PORTER :**

- Camisoles à bretelles spaghetti
- Jupes et robes (à moins d'avoir des shorts dessous et que la robe ou jupe soit courte pour ne pas gêner les mouvements)
- Gougounes (sauf à la piscine)
- Vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues, à des messages obscènes ou violents)
- Gilets courts (bedaine)

Certaines pièces de vêtement sont déconseillées afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

## 9- MATÉRIEL REQUIS

### DANS MON SAC À DOS, J'APPORTE ...

- Vêtements de sport
- Espadrilles
- **Gourde d'eau réutilisable**
- Dîner froid ou dans un thermos
- 2 collations santé
- Costume de bain, casque de bain et serviette
- **Écran solaire (idéalement en vaporisateur) \*\***
- Chapeau (casquette, chapeau, foulard, etc.)
- Médicaments si nécessaires
- Insecticide
- Vêtements pour la pluie
- Veste de sauvetage ou flotteur si votre enfant ne sait pas nager

\*\* La crème solaire restera toujours à l'OTJ. Il est possible d'en mettre dans une plus petite bouteille, bien identifiée (nom du produit et de votre enfant) si vous ne souhaitez pas envoyer un gros contenant.

Aussi, si vous n'êtes pas à l'aise que l'équipe d'animation crème votre enfant, veuillez-nous en aviser rapidement.

### DANS MA BOÎTE À LUNCH, J'APPORTE ...

Votre enfant bouge toute la journée et dépense énormément d'énergie. Il est donc essentiel de lui fournir un lunch complet et santé. Voici quelques éléments importants à ne pas oublier :

- **Prévoyez un lunch froid ou un thermos uniquement.** Comme l'an dernier, nous n'accepterons pas les lunchs à faire chauffer. Cela permettra aux enfants de dîner dehors, ou même à l'extérieur du terrain de l'OTJ!
- Nourritures santé, de bonnes collations (fruits, yogourts, fromages, barres tendres, etc.) et un repas principal.
- De quoi hydrater votre enfant pour toute la journée, jus pour ses collations ou gourde d'eau.
- Puisque nous n'avons pas accès à des réfrigérateurs, vous devez absolument mettre un « Ice pack » dans la boîte à lunch de votre enfant.
- Nous recommandons de mettre une gourde avec moitié glace moitié eau pour avoir de l'eau fraîche toute la journée.
- Aucun contenant en verre ne sera accepté, pour la sécurité de tous.

➤ **Veuillez identifier clairement tout le matériel au nom de votre enfant, incluant les vêtements.**

## 10- EN CAS D'ACCIDENT

### Blessure mineure

- Application des premiers soins selon la gravité.

### Dans le cas d'un incident majeur

- Nous appelons les services d'urgence (police, ambulance).
- Le coût d'un transport ambulancier est aux frais du parent.

### Pour tout accident

Un rapport d'accident sera rempli par l'animateur.

Ce rapport peut être consulté uniquement, aucune copie ne sera autorisée.

Peu importe la gravité de l'incident, le parent sera informé de la situation.

## 11- LIEUX FRÉQUENTÉS

Tous les groupes fréquentent les lieux suivants, d'où l'importance que votre enfant ait de bons souliers pour être confortable toute la journée :

- Piscine
- Bâtiment OTJ
- Parc enfant de l'OTJ
- Terrain de tennis
- Patinoire 4 saisons
- Terrain de soccer
- Sentier piétonnier

## 12- LES SORTIES

En ce qui concerne les sorties vous en serez informés éventuellement.

## 13- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Afin de faciliter le déroulement des activités de groupe, nous vous demandons que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire à son arrivée au SAE.

Si votre enfant a des symptômes de **grippe** ou de **gastro**, ou qu'il fait de la **fièvre** à son réveil, il est fortement recommandé de le garder à la maison ;

Motivez votre enfant au lavage de mains. Son animateur lui demandera de le faire souvent dans une journée.

La Municipalité de Saint-Ludger et toute l'équipe d'animation vous souhaitent un bel été à vous et votre enfant ! En tout temps, vous pouvez communiquer avec les animateurs pour avoir plus d'informations.

